

Légation de Suisse  
en

France.

|  |
|--|
| SCHWEIZERISCHES<br>EISENBAHNDÉPARTEMENT. |
| N° 77, 28 (av1.)                         |
| 2. Nov. 80.                              |

Paris, le 1<sup>er</sup> Décembre 1880

N° 429 / 70

53

Confidentiellement déposé  
à l'Excellence de l'Assemblée

2.  
XII. 80

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de Vous annoncer que j'ai eu la visite de M. Philippini, chef du Département des Travaux publics du Canton de Neuchâtel, & Gavard, chef du Département des Travaux publics du Canton de Genève. Ces messieurs ont dit s'être rencontrés par hasard à Paris, et tenus à profiter de cette rencontre pour s'occuper du rauordement des chemins de fer du Jura & français près d'Annemasse & près de Martigny, puisque le Conseil fédéral avait établi une commission sur ces deux questions. — Ils ont dit avoir vu M. Tirard, Ministre du Commerce, qui leur aurait déclaré n'avoir pu s'occuper de cette affaire, à cause de la dernière crise ministérielle & du changement survenu aux Ministères des Travaux Publics et des Affaires Étrangères par le départ de M. Varro et de Freycinet; M. Tirard aurait donné à entendre que le rauordement à Annemasse était subordonné à des commissions demandées à faire par la Suisse dans une mesure à déterminer. — M. Philippini a insisté sur le mécontentement que provoquerait, dans les montagnes

Monsieur

Monsieur Welti

Président de la Confédération

Berne



neuchâteloises, le prochain achèvement de la ligne de Besançon jusqu'à quelques mètres de la frontière suisse.

J'ai répliqué à ces Messieurs que, dans ma pensée, la Suisse n'avait pas d'intérêt à prendre l'initiative de la reprise des négociations; que c'était à la France, auteur de la condition de la réunion d'une conférence diplomatique devant suivre la conférence technique convoquée à Genève au printemps dernier, à provoquer la réunion de cette conférence chargée d'étudier les questions douanières ou autres dont on a compliquée la question d'annexation; que cette conférence douanière avait été subie par la Suisse sans demande de celle-ci, en sorte qu'à moins d'ordres formels de la part du Conseil fédéral, il me paraissait qu'à notre point de vue, une attitude passive était, pour le moment, dans la nature des choses.

M. Gavard est retourné, paraît-il, chez M. Tivard, & m'a fait savoir que ce dernier s'était montré disposé à reprendre les pourparlers & à se concerter, dans ce but, avec son collègue le Ministre des Affaires étrangères.

Tels sont, Monsieur le Président, les renseignements que je m'empêse de vous faire parvenir, en saisissant cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma très haute considération  
Le ministre de la Conféd. Suisse